

A 240566



Grenoble, le 15 AVR. 2024

Eric PIOLLE
MAIRE

Réf : VE/PF/FP/n°2024/502155
Affaire suivie par : Pascale FRERY
pascale.frery@grenoble.fr
Tél : 04 85 59 83 37

Monsieur Bernard LEJEUNE
Président Chambre Régionale des Comptes
Auvergne-Rhône Alpes
124-126 boulevard Vivier Merle
CS 23624
69503 LYON CEDEX 03

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES					
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES					
P	VP	SG	Greffe	RHF	Sec p
Date arrivée : 15 MAI 2024					
PS1	PS2	PS3	PS4	PS5	PS6
Finance	DOC	MGX	Charge COM	Charge mission	Sec PS

Monsieur le Président,

Dans votre envoi en date du 16 avril dernier vous nous avez adressé le rapport d'observations définitives relatif à la gestion du musée de Grenoble depuis 2018.

Le contenu du rapport donne une vision claire et argumentée du fonctionnement du musée et insiste sur plusieurs axes d'amélioration que la Ville entendait déjà ou entend mettre en œuvre dans les délais les plus brefs.

Recommandation n° 1 : Élaborer un projet scientifique et culturel (PSC), intégrant un dispositif d'évaluation régulière de l'activité du musée.

La rédaction d'un PSC pour le musée, comme l'indique le rapport, figurait déjà dans les missions du nouveau directeur du musée qui a pris ces fonctions le 2 janvier dernier. Ce PSC doit être soumis au vote du conseil municipal dans le courant du premier trimestre 2025. Il y est bien prévu l'établissement d'objectifs mesurables qui feront l'objet d'un rapport d'activité annuel. Une lettre de mission a été adressée au directeur du musée en ce sens.

Recommandation n° 2 : Finaliser le récolement en cours pour connaître l'intégralité des collections.

Recommandation n° 3 : Établir un état des biens manquants et des opérations de post-récolement à mener en vue de la prochaine campagne de récolement.

Les recommandations n°2 et 3 sont d'ores et déjà prises en compte par l'affectation au musée d'un conservateur du patrimoine supplémentaire titulaire à temps plein, depuis le 2 février dernier. L'essentiel de son temps de travail est consacré au récolement et, par conséquent, il est chargé d'établir l'état des biens manquants ainsi que les opérations post-récolement. Un plan de récolement sera établi en parallèle au PSC ; ce cadre fixera un calendrier et des moyens attachés.

Recommandation n° 4 : Garantir, dans les futures réserves extérieures, des conditions climatiques conformes aux standards attendus.

La Ville de Grenoble a engagé les opérations de construction de réserves externes pour le musée. L'échéance de livraison est prévue en 2025, pour un budget de 4,8 millions d'euros. En fonction de la nature des œuvres qui auront vocation à être conservées sur ce site les conditions climatiques seront adaptées. En parallèle, un chantier visant à optimiser la conservation des œuvres dans les actuelles réserves du musée a été lancé ; il devrait permettre de gagner environ 600 m² de locaux conformes aux standards en vigueur dans les musées.

Recommandation n° 5 : Acheter le plan de sauvegarde des biens culturels en y incluant l'ensemble des réserves et organiser un exercice avec les services de secours.

Le plan de sauvegarde des biens culturels sera finalisé en 2024, sous la supervision de la responsable de la régie des œuvres. Des contacts avec le SDIS de l'Isère ont été pris pour organiser un exercice d'évacuation avant la fin du mois de juillet 2024.

Recommandation n° 6 : Mettre en place une comptabilité analytique du musée afin d'améliorer la connaissance de ses coûts.

Si une comptabilité analytique détaillée annuelle n'est pas envisagée pour le musée, comme pour aucun des services de la Ville, en revanche, une meilleure connaissance des coûts et des recettes ainsi qu'un renforcement du pilotage budgétaire sont nécessaires. Une étude de coût approfondie, pilotée par le contrôle de gestion en lien avec la direction du musée, sera réalisée afin de déterminer le modèle de financement et ainsi fixer des objectifs de recettes et de fréquentation intégrant les objectifs du PSC. Des outils de pilotage budgétaire des expositions et des activités événementielles seront également mis en place et les résultats seront discutés au sein des réunions de dialogue de gestion trimestriels. Il s'agira également d'adapter la comptabilité du musée (par opération et tranche) afin de pouvoir suivre et piloter les coûts directs des différents événements. Parallèlement, les directions ressources et moyens, en lien avec la direction du musée, poursuivra la mise en œuvre des plans transversaux d'optimisation des ressources (pilotage de la masse salariale, politique de sobriété énergétique...) qui constituent l'essentiel des charges fixes du musée.

Comme vous pouvez le constater, nous souscrivons globalement aux conclusions de ce rapport d'observations et avons engagé un travail pour répondre aux recommandations formulées avec des objectifs et des moyens d'ores et déjà affectés dans le cadre d'un calendrier précis. Ce rapport constituera, par ailleurs, une aide précieuse à la nouvelle direction du musée.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Eric PIOLLE

